



ASSEMBLEE GENERALE MI-SAISON 2023/2024





Assemblée de mi-saison

- Accueil par la municipalité et le club de Remungol
- Allocution du Président de la CDA
- Bilan d'activités de mi-saison
 - Recruter
 - Former
 - Classer
 - Désigner
 - statuer
- Intervention technique : Jonathan Tribodet, CTRA
- Paroles de présidents
 - Président de la CRA, Alain Léauté
 - District football du Morbihan, Lionel Dagonne
 - Amicale des arbitres, Jean-Michel Avril

Accueil de Jeanne Le Nédic, Maire Déléguée,



Accueil de Jacques Le Nédic, Président



Es Remungol Football

454 J'aime • 568 followers

Envoyer un message

J'aime

Rechercher



À Evellys, après 32 ans l'ES Remungol remonte en D1

Publié le 25 avril 2023 [Ajouter aux favoris](#)

Après 32 ans d'attente, l'ES Remungol, à Evellys, remonte en D1 suite à sa victoire face à Noyal-Pontivy, dimanche. Vincent et Daniel Moisan, père et fils, ont également annoncé leur départ du club.

A deux matchs de la fin de saison, l'ES Remungol ne peut plus être rejoint et a célébré son titre de champion du groupe F de D2 après sa victoire 2-1, dimanche, face à Noyal-Pontivy C. Comme un symbole, l'ES Remungol retrouve la D1 après l'avoir quitté en 1991 : l'année de naissance de son président depuis le début de saison, Jacques Le Nédic. Un sacré cadeau pour celui qui a commencé au club à l'âge de 7 ans et est défenseur central de l'équipe A depuis quinze ans.

Allocution du Président de la CDA

FREDERIC LOPEZ



INTRODUCTION



Nos Forces



Nos faiblesses





Nos Opportunités



Nos Menaces



NO GO !

 **Christophe Guillard**
Admin · Principal contributeur · 23 janvier à 09:58 · 🌐



FOOTAMATEUR.LETELEGRAMME.FR

D3 : un arbitre menacé et match arrêté entre l'Etoile de l'Inam et l'US Berné - Foot Amateur Bretagne

 **Le Télégramme Sports**
2j · 🌐

La rencontre a été arrêtée au bout de 25 minutes de jeu.



FOOTAMATEUR.LETELEGRAMME.FR

D2 : l'arbitre du match La Croix Héliéan - Néant/Yvel victime d'un malaise - Foot Amateur Bretagne





NOS MISSIONS



RECRUTER



FIA



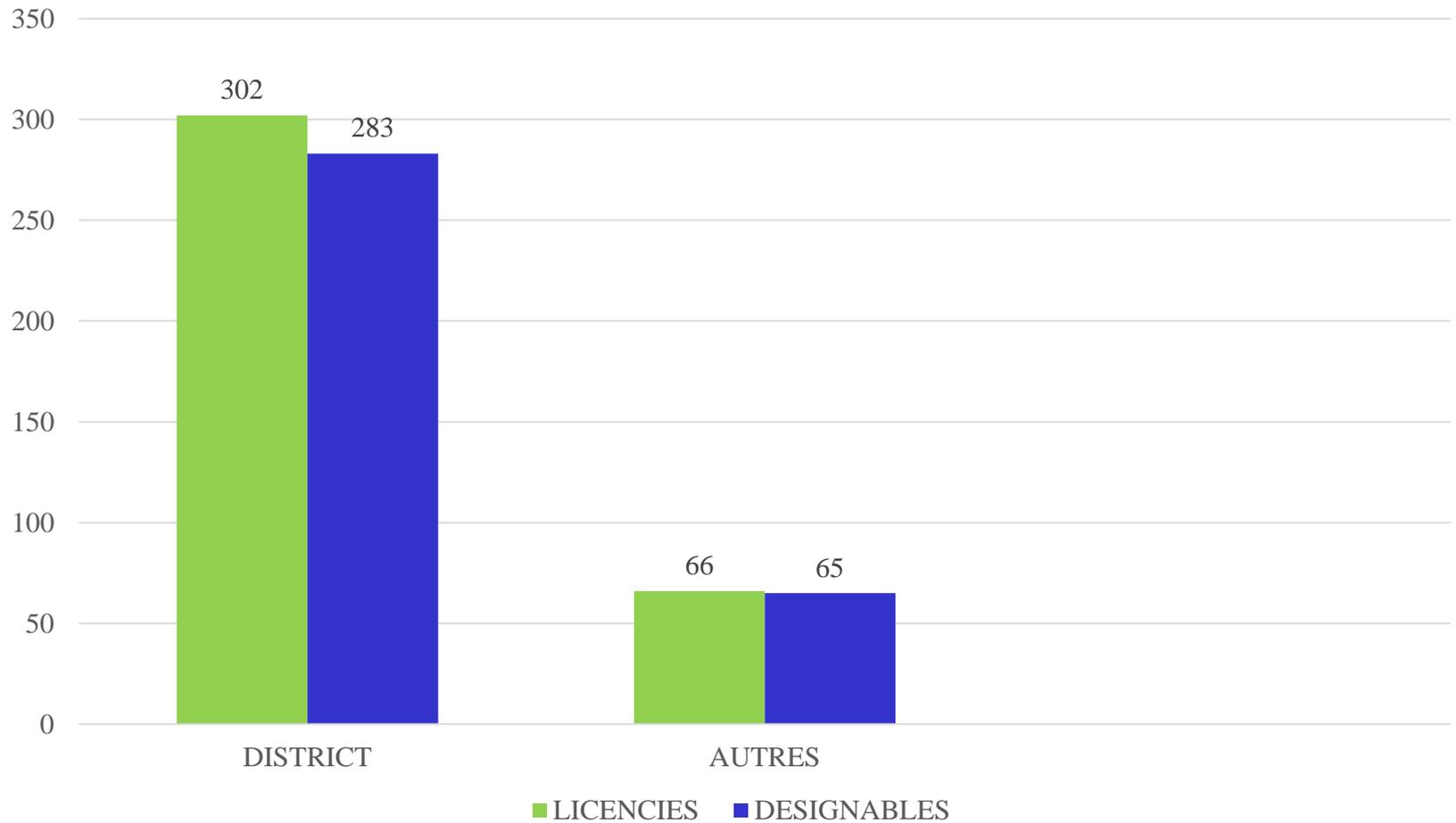
Programmations

- 88 nouveaux arbitres sur la saison en cours (+28/même période année précédente)
- À venir :
 - 10, 17 et 18 février 2024 à Moréac : 35 inscrits
 - 23 au 25 février 2024 à Ploufragan



DESIGNER ET CONSEILLER

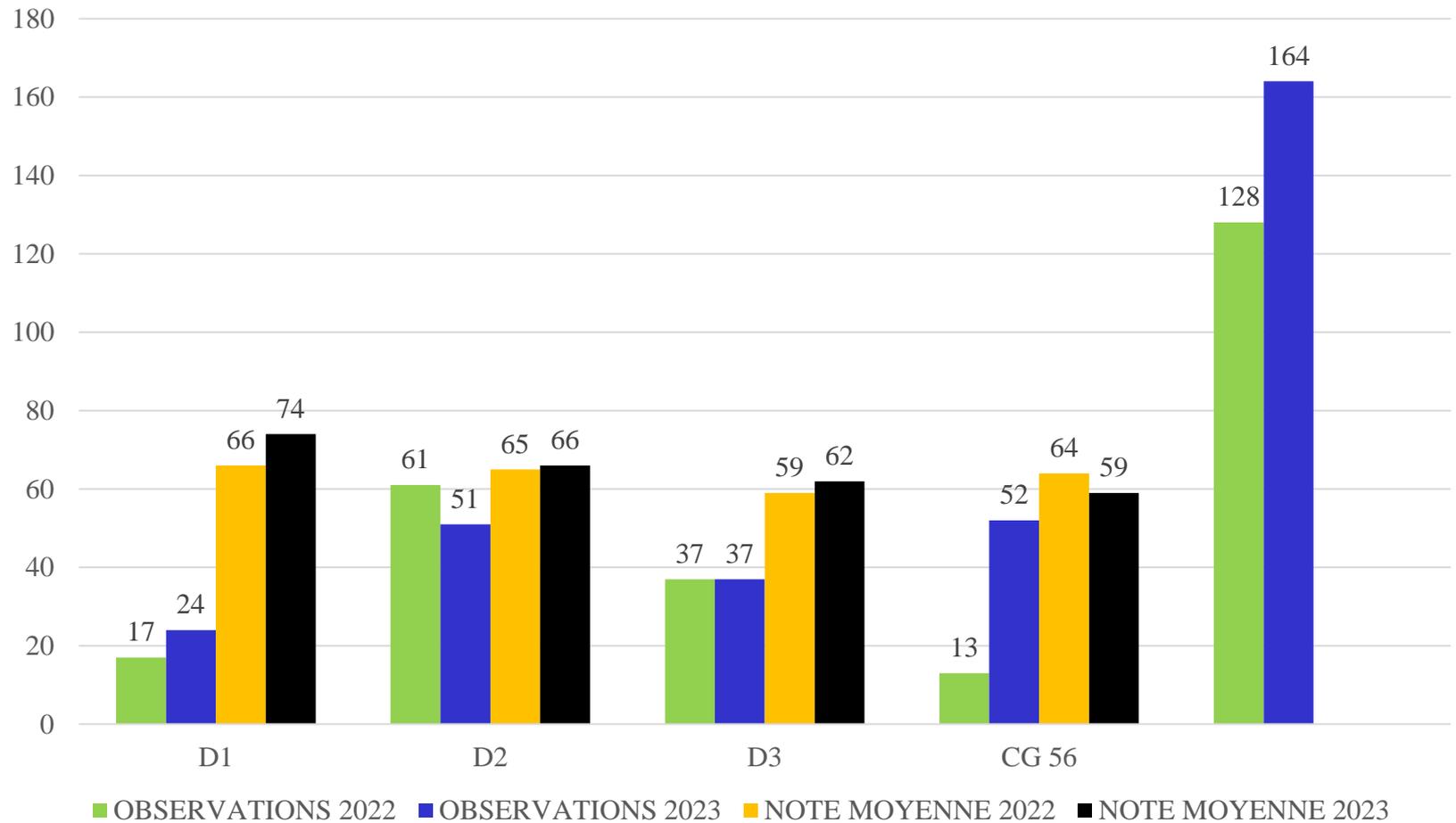
Évolution de nos effectifs





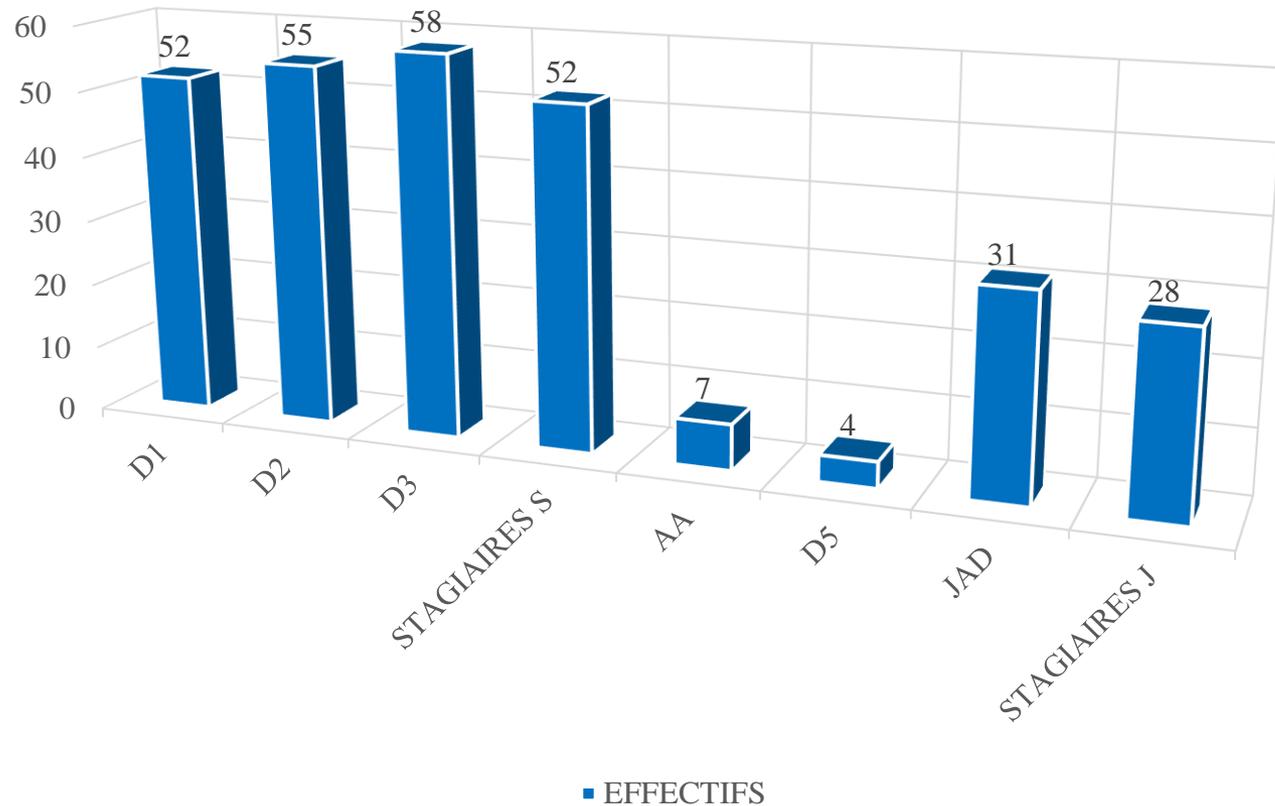
BILAN TECHNIQUE SENIORS

164 OBSERVATIONS SENIORS (vs 128 en 2022)



FIDELISER

EFFECTIFS



CLASSER



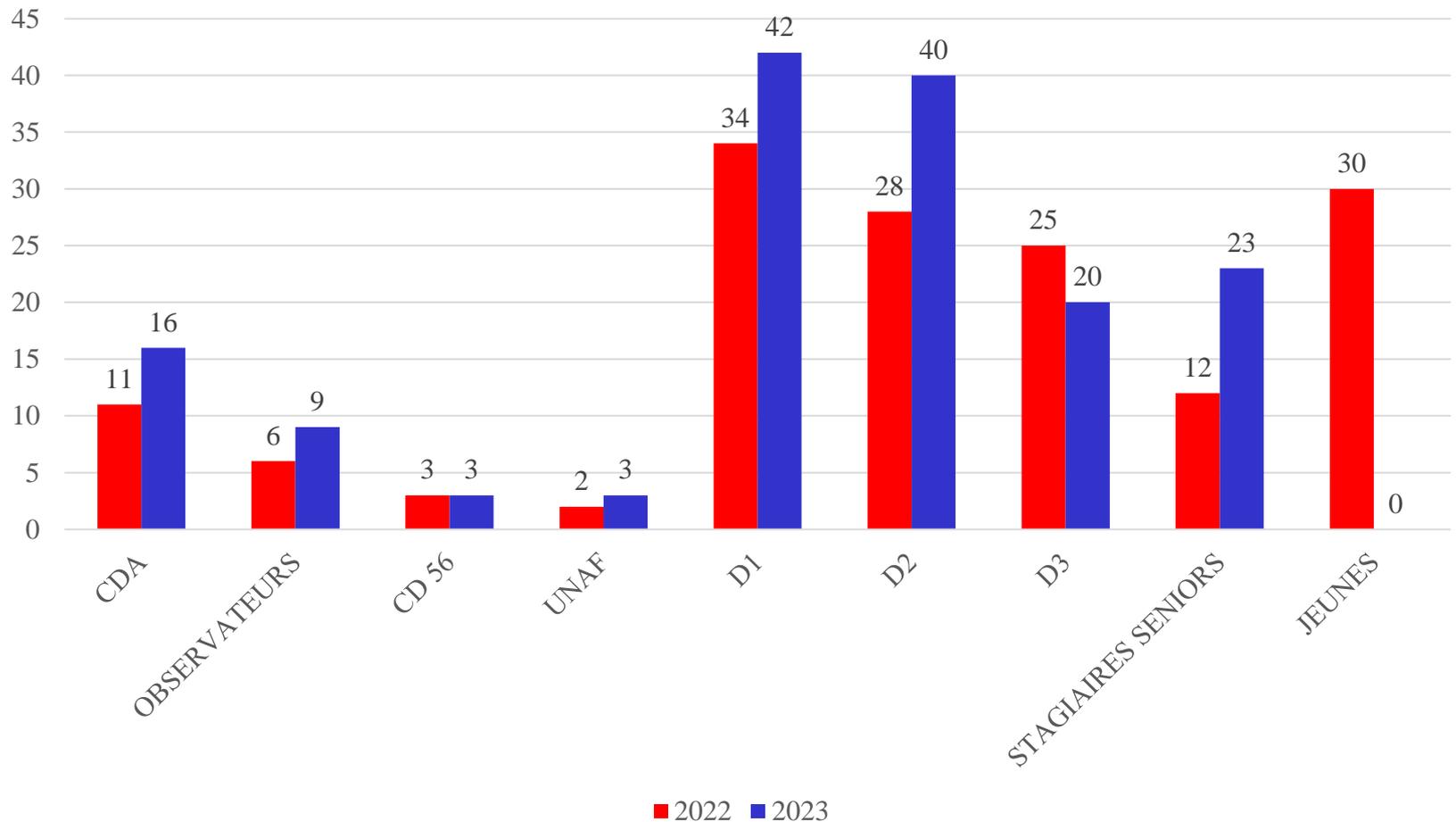
#11novembre #cestparti

 Collage Maker Lab



STAGE DU 11 NOVEMBRE

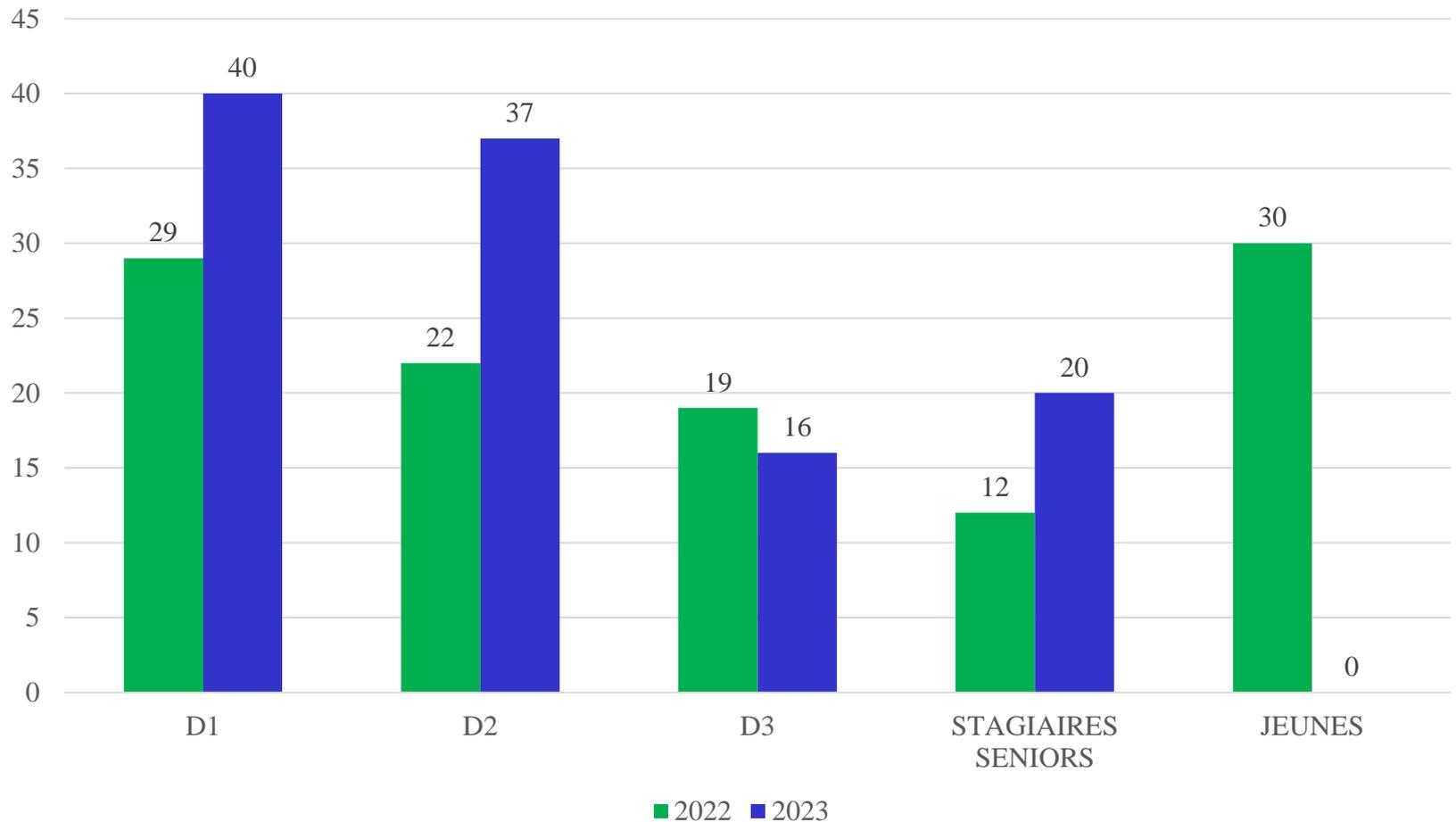
↗ 158 PRESENTS DONT 127 ARBITRES (+7/2022)





STAGE DU 11 NOVEMBRE

↗ 90 % DE REUSSITE AU TEST PHYSIQUE « TAISA » (87% en 2022)

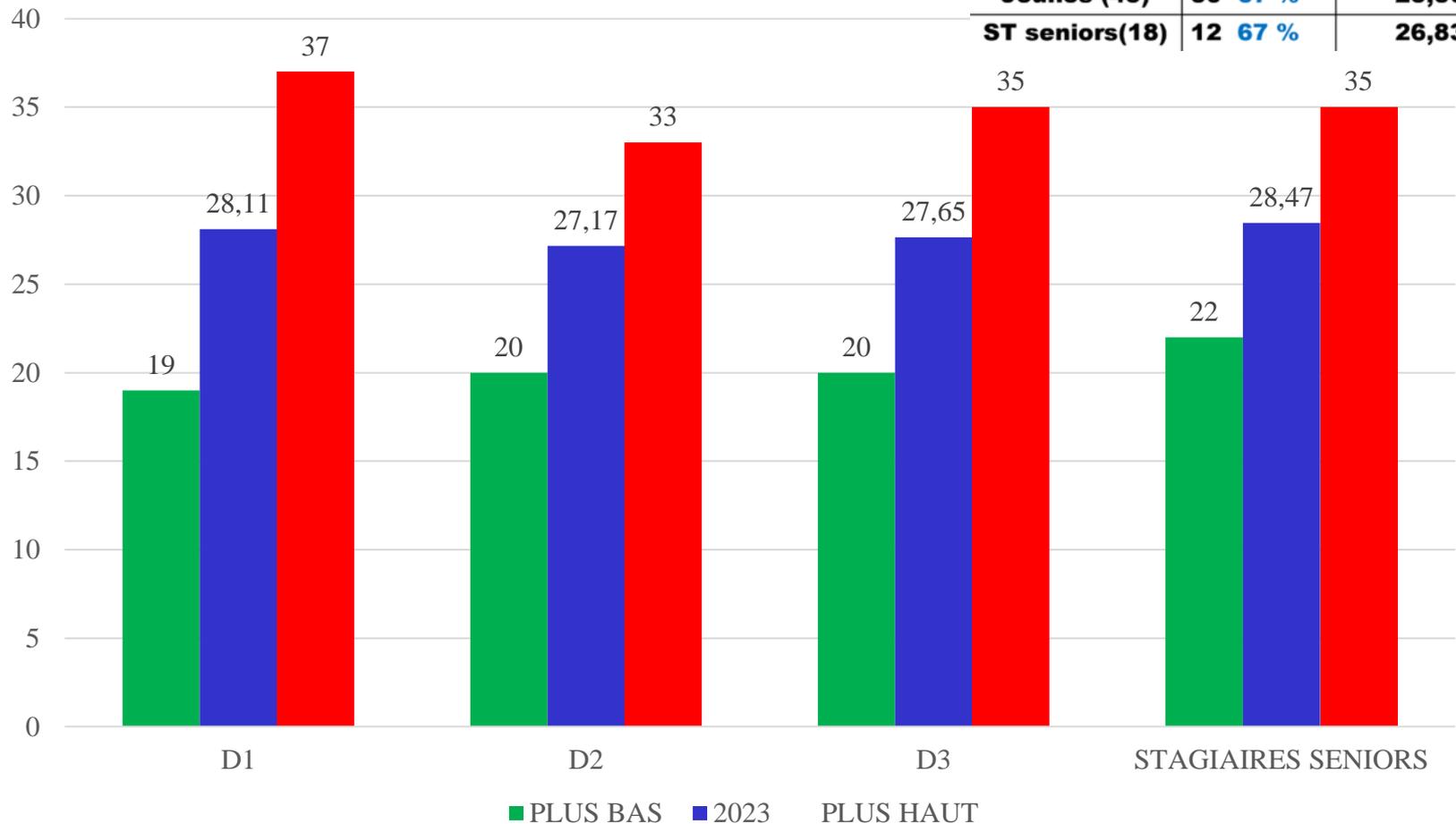




STAGE DU 11 NOVEMBRE

TEST THEORIQUE EN LEGERE PROGRESSION

Niveau	Présents	Moyenne
D1 (45)	34 75 %	26,58
D2 (52)	28 58 %	25
D3 (73)	25 33 %	24,08
Jeunes (45)	30 67 %	25,36
ST seniors(18)	12 67 %	26,83



FORMER



PREPARATION LIGUE



- Présentation des objectifs
- Démarche formation (dernier stage du 13/01/2024) :
 - placements et déplacements de l'arbitre central,
 - déplacements de l'AA, prise de décisions dans la surface de réparation
- Recensement de 26 candidats à la candidature :
 - 16 séniors
 - 10 jeunes
- Calendrier prévisionnel :
 - Début des formations « préparation ligue », le 24 février 2024
 - Probatoire : 17 mars 2024 à Baud (8H30)
 - Examen d'arbitre de ligue : 21 avril 2024 à Ploufragan (LBF).



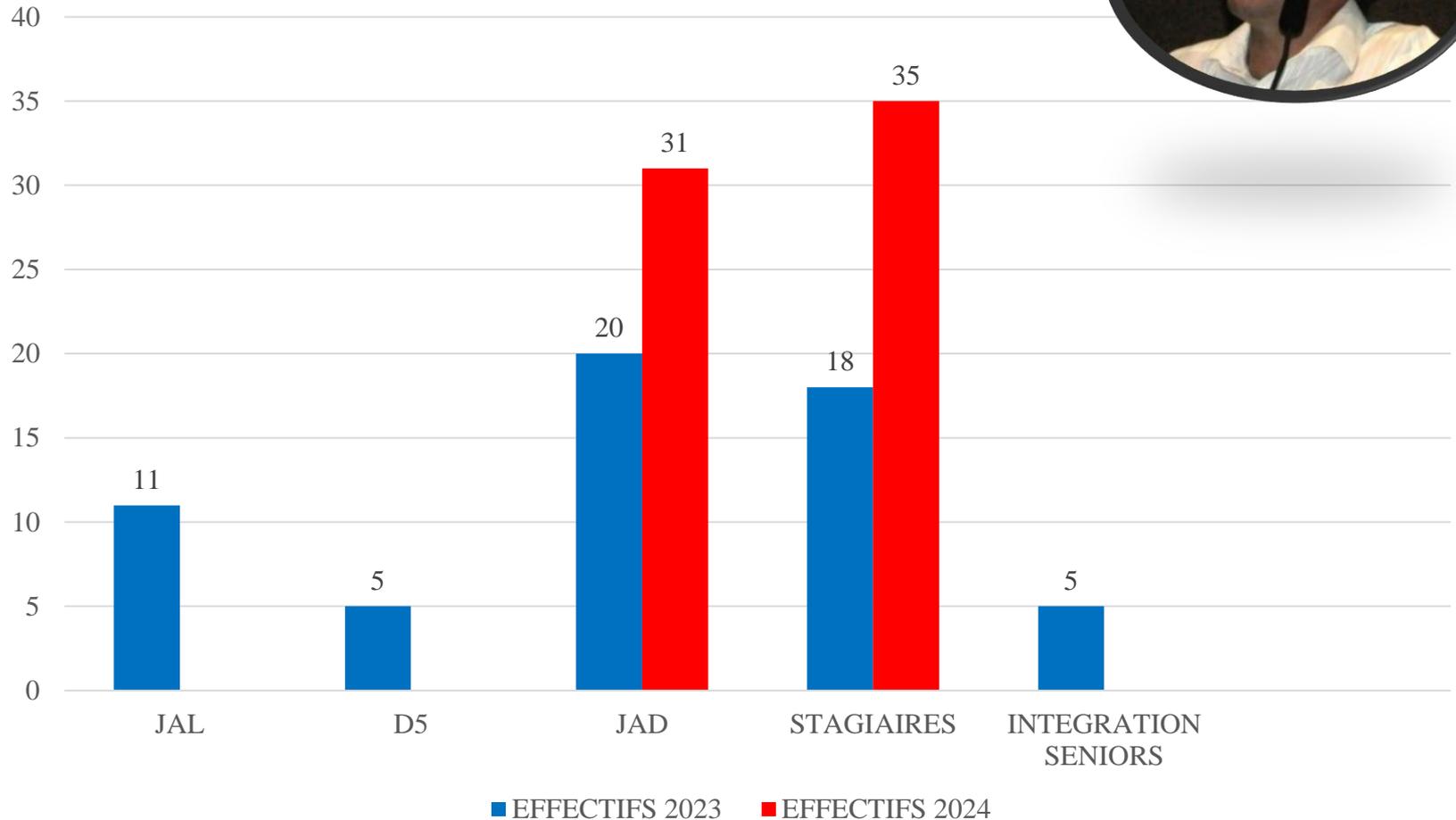
ANTICIPER

BILAN « EFFECTIFS » JEUNES

15 journées de championnat/coupe



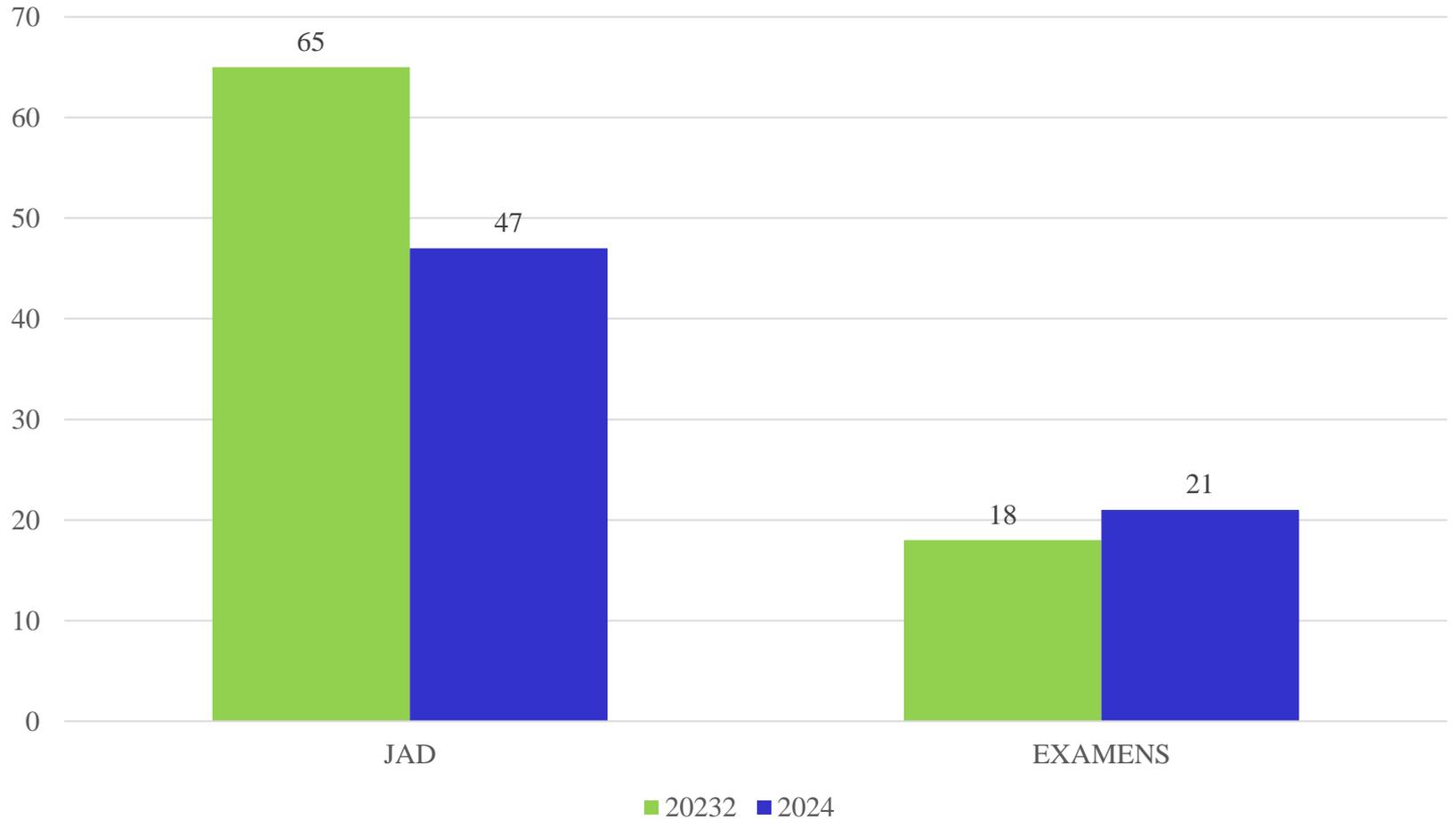
EFFECTIFS





BILAN TECHNIQUE JEUNES

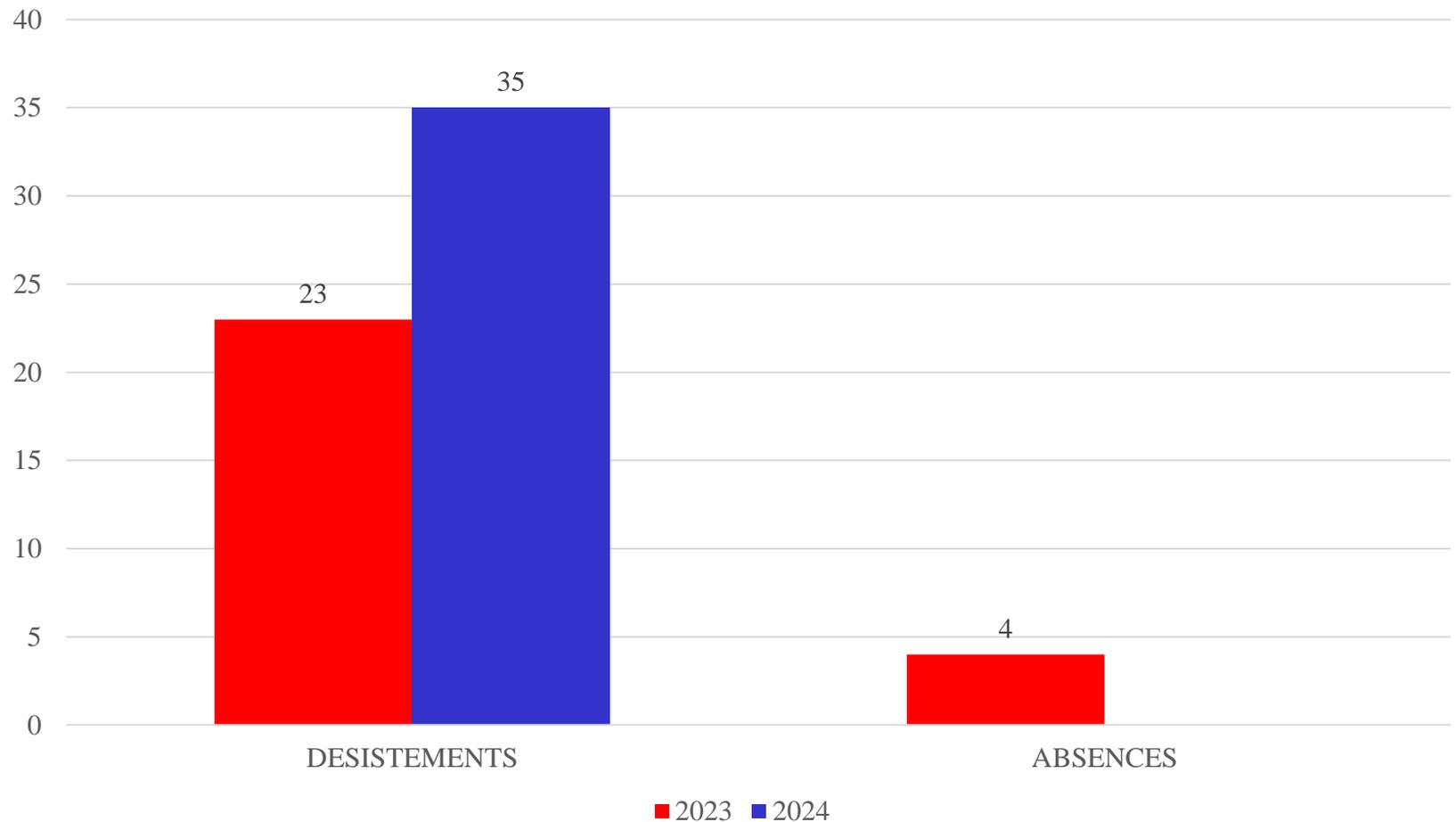
OBSERVATIONS JEUNES





BILAN « PRESENTEISME » JEUNES

DESISTEMENTS, ABSENCES





RDV PROGRAMMES

Samedi 9 Mars 2024 : Finale Départemental Futsal U13 Garçons
📍 site de QUESTEMBERG

Samedi 30 mars 2024, Festival Pitch Départementale U13 Filles
📍 à NOYAL - PONTIVY

Samedi 6 Avril 2024 : Festival Pitch Départemental U13 Garçons
📍 site de LOCOAL MENDON

Samedi 18 Mai 2024 : Festival Départemental U11

Samedi 1 Juin 2024: Finale des trophées (G+F)
📍 à MALESTROIT



Frédéric Lopez est avec Benoît Bourhis à District de Football du Morbihan.



13 janvier, 12:21 · Lorient · 

[#districtfootball56](#) [#cda56](#)

Dans le cadre de la formation [#FUTSAL](#), Soulignons le passage de [@philippe jallet](#), membre du comité directeur [District de Football du Morbihan](#), défenseur de la cause du FUTSAL !



INTERVENTION TECHNIQUE



Finalité de la politique technique

Harmoniser nos décisions majeures avec trois enjeux :

- ✓ Continuer à **progresser** collectivement et individuellement
- ✓ Une importance en termes d'**équité** sportive
- ✓ **Image** du football et de l'arbitrage

L'anéantissement d'une occasion manifeste de but – cadre disciplinaire

✓ Hors surface de réparation => 4 critères pour la sanction disciplinaire

1. **DISTANCE** entre le lieu de la faute et le but (et le cas échéant la **VITESSE** de l'attaquant)
2. Du **SENS DU JEU** , axial et vers le but et de la vitesse de mouvement vers le but adverse
3. Du placement et du nombre de **DEFENSEURS** à proximité de l'attaquant
4. De la probabilité qu'a le joueur ou l'équipe de **CONSERVER (Maîtrise) ou de RÉCUPÉRER le ballon**

✓ Dans la surface de réparation => 1 critère supplémentaire => le joueur a-t-il essayé de jouer le ballon?

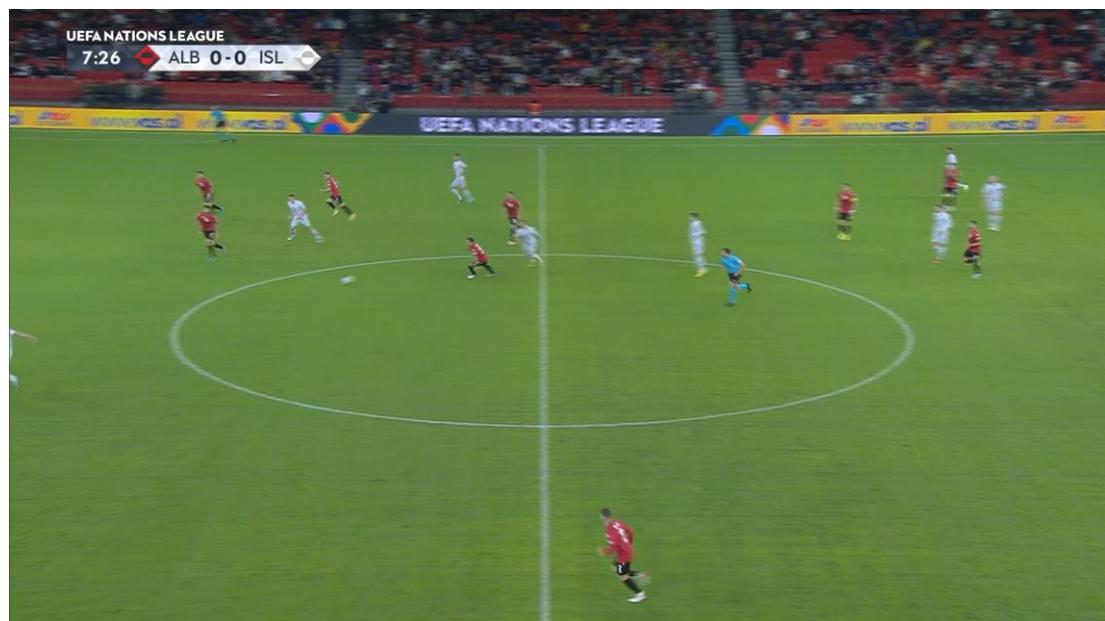
1. **Oui (ex : essai de tacler le ballon mais tacle l'attaquant) => AVT pour CAS et PY**
2. **Non (ex : pousse le joueur, retient le maillot, croche-pied sans vouloir jouer le ballon...) => EXC pour anéantissement et PY**



L'anéantissement d'une occasion manifeste de but – en pratique

2 Fondamentaux :

- 1) ANTICIPER (non, non, oui...)
- 2) PRENDRE LA PHOTO!!



La désapprobation – cadre disciplinaire

- ✓ Deux enjeux majeurs
 1. Protection de l'image du football
 2. Protection de l'autorité de l'arbitre
- ✓ Importance du discernement de l'arbitre
 - Frustration : réaction en lien avec une attente non réalisée mais mesurée... => management/mise en garde
 - Contestation => remise en cause CLAIRE et EVIDENTE de l'autorité des arbitres => CARTON BLANC



Saison 2023/2024

ANNEXE 1

EXCLUSION TEMPORAIRE

Appliquée dans toutes les compétitions régionales et départementales Seniors et Jeunes.

L'exclusion temporaire est une sanction administrative. Elle est d'une durée de 10 minutes et concerne toutes les compétitions départementales et régionales Seniors et Jeunes. Concernant la Coupe de France et la Coupe Gambardella elle est applicable sur les mêmes tours que le processus « Remplacés / Remplaçants ». Elle n'est pas applicable sur les compétitions disputées à effectif réduit. Elle a un objectif préventif et éducatif et doit responsabiliser davantage les dirigeants, les éducateurs et les joueurs. Elle n'entraînera aucune suspension ni amende financière. Néanmoins et pour en mesurer son efficacité elle sera enregistrée sur les feuilles de match qu'elles soient informatisées ou manuelles.

Article 1

L'arbitre notifie à un joueur une exclusion temporaire du terrain pour une durée de 10 minutes uniquement pour le motif suivant : Désapprobation en paroles ou en actes.

Article 2

L'exclusion temporaire ne pourra être notifiée au même joueur qu'une seule fois durant la rencontre. En cas de nouvelle infraction, l'avertissement ou l'exclusion définitive devra être prononcé suivant l'application des lois du jeu.

Article 3

L'exclusion temporaire devra être notifiée au joueur lors d'un arrêt de jeu. L'arbitre notifie l'exclusion temporaire par un carton blanc adressé au joueur incriminé, il ne peut reprendre le jeu que lorsque le joueur a quitté le terrain. Au cas où l'arbitre n'arrêterait pas le jeu sur le fait, en raison d'un avantage, la sanction sera notifiée au joueur dès le premier arrêt de jeu.

Article 4

Un carton blanc pourra être adressé après un carton jaune. Les lois du jeu prévoyant l'avertissement ou l'exclusion doivent être appliqués conformément aux textes en dehors de cette particularité concernant la contestation en paroles ou en actes.

Article 5

Un joueur exclu temporairement ne peut être remplacé durant la durée de la sanction.

ANNEXE 1
EXCLUSION TEMPORAIRE – 2023/2024



La désapprobation – carton blanc

- ✓ Application à tous les cas de désapprobation pour les compétitions régionales et départementales :
 - ✓ Un joueur ou un entraîneur conteste par parole ou par geste
 - ✓ Un arbitre sera entouré par plusieurs joueurs contestataires
 - ✓ Un joueur bottera le ballon intentionnellement et de manière ostentatoire après une décision prise par l'arbitre ou l'arbitre assistant (et ni « retarder la reprise du jeu » ni « CAS »)
 - ✓ Un joueur courra en direction de l'arbitre pour contester ou influencer l'arbitre
 - ✓ **Y compris si c'est le gardien**
 - ✓ **Y compris en fin de match (87', 91' ...)**

- ✓ Cas limités d'AVT pour désapprobation :
 1. Compétitions non concernées (T3 et suivants de la CDF), Futsal...
 2. Le joueur a déjà reçu un carton blanc => AVT (y compris juste après le carton blanc)
 3. Personnes (joueur/dirigeants) sur les bancs => AVT
 4. Après la fin du match avant de quitter le terrain



Communication et progrès

Consulter la messagerie sur son espace « désignations »

- ✓ Un quiz « lois du jeu » toutes les deux semaines
- ✓ Un questionnaire « préparation physique/entraînements »
- ✓ Et d'autres actualités à venir...



LA PAROLE AUX PRESIDENTS



CE QU'ON VEUT VOIR !



Parole à l'assemblée

